



ELECTIONS MUNICIPALES

Ne laissez pas les autres décider pour vous !

VOTEZ

les dimanches 15 et 22 mars

Bureaux de vote ouverts de 8h à 18h

**Soirées électorales ouvertes à tous,
dès 18h30 en mairie**



UNE CÉRÉMONIE CITOYENNE ET HEUREUSE

Beaucoup de monde dans le hall de la mairie le vendredi 31 janvier, à l'occasion des cérémonies citoyennes : la remise des médailles à 61 nouveaux Français et des cartes d'électeur à 190 jeunes de 18 ans. Un beau moment d'émotion aussi lorsque le Conseil local junior a entonné *La Marseillaise a capella*. Une cérémonie à la fois solennelle et heureuse.



L'INAUGURATION DES COQUELICOTS

Un autre rendez-vous réussi : l'inauguration de la crèche multi-accueil Les Coquelicots le samedi 8 février, couplée avec la manifestation "Un arbre pour le climat", en l'honneur des enfants nés en 2019. L'inauguration s'est déroulée en présence des architectes, du président du conseil d'administration de la CAF 77, François Chabert, et du sénateur Vincent Eblé. Le président du Conseil départemental Patrick Septiers était excusé. Tout le monde s'est accordé sur la qualité de l'équipement, conçu pour le bien-être des enfants, et qui répond aux besoins des professionnelles, associées tout au long du projet.



CINÉ HANDI-DAY

Deux cents personnes ont participé à la séance de cinéma "Handi-day", le vendredi 7 février à la Rotonde. La projection du film *Hors normes* a été suivie d'un débat sur l'autisme. Prochain rendez-vous, cette fois du côté des scolaires : des classes de 6^e du collège La Boétie et une classe de CM2 de l'école des Grès assisteront le 24 mars à la Rotonde à la projection du film *"La petite vendeuse de soleil"*. Et une semaine de sensibilisation aux handicaps aura lieu au collège La Boétie du 30 mars au 3 avril, avec l'A.P.F. France Handicap, le Comité Handisport 77. Thierry Po et Nadège Louvet animeront des ateliers autour des sens en situation de cécité.

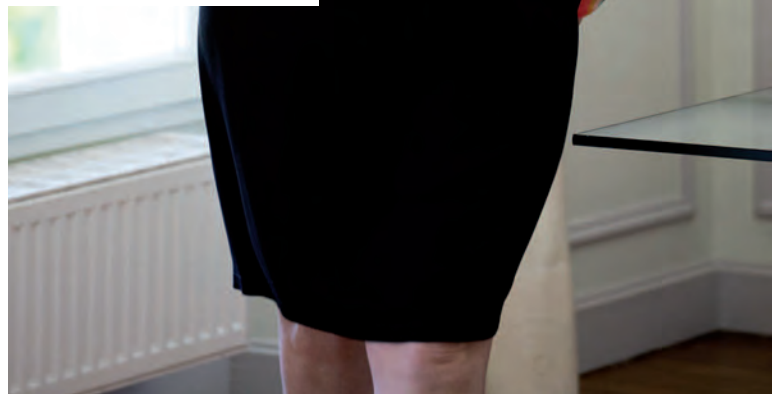
À Moissy, c'est déjà le printemps !

À quelques jours seulement des élections municipales, on pourrait penser que la vie communale a tendance à tourner au ralenti. À la lecture de ce nouveau numéro des Nouvelles de Moissy, vous constaterez qu'il n'en est rien ! Les idées, les projets, les initiatives et les réalisations continuent de fleurir à l'approche du printemps. Je salue d'abord l'initiative des écoles de la Fosse Cornue et du Noyer-Perrot, qui viennent d'aménager des poulaillers avec l'aide de nos services techniques. Et dans quelques semaines, ce sera le retour de notre éco-pâturage en ville... Toujours dans le domaine du développement durable, je me réjouis de l'arrivée à Moissy de l'entreprise Le Closet, qui milite pour l'écono-



Bienvenue sur la nouvelle esplanade du marché

mie circulaire dans le domaine du vêtement et de la mode. Et j'applaudis les efforts de notre restauration scolaire pour le bien-être et la santé de nos enfants. Les plus petits ne sont pas en reste, qui disposent désormais de notre crèche multi-accueil Les Coquelicots. Enfin, du côté de nos chantiers, on peut se féliciter de la livraison des travaux du centre-ville et de ceux, plus modestes, du parking près de la Rotonde et du plateau surélevé de l'avenue Jean-Jaurès. J'espère vous retrouver nombreux dès le samedi 7 mars sur la nouvelle esplanade de notre marché. A très bientôt...



**Vous souhaitez contacter la maire ?
Adressez-lui un message
à l'adresse suivante :**

line.magne@moissycramayel.fr



VOTRE MAIRE, LINE MAGNE

Vice-présidente de l'agglomération Grand Paris Sud,
chargée de l'enseignement supérieur,
de la recherche et de l'innovation

NAISSANCES

NOVEMBRE 2019

09 ■ DESJARDIN Lucie

JANVIER 2020

04 ■ SHAFI Hamza
 11 ■ BARRADAS TABOUELLE Léana
 12 ■ NIORTHE Luis
 15 ■ BIODORE Yliann
 16 ■ DIALLO Faty
 20 ■ BATACHE Malak
 23 ■ ONOFRI Théa
 26 ■ NOEL Tyah
 27 ■ DAUMUR Lohan
 27 ■ DIONGUE Moussa
 27 ■ DIONGUE Aliou

PACS

JANVIER

30 ■ WILLIAUME Matthieu
 et MAILLET Alisson

FÉVRIER

10 ■ DUMANOIR Alexis
 et TANCHE Aëla

MARIAGES

JANVIER

18 ■ MAYELA Etienne et BIAKOU TOUNGA
 Huguette

FÉVRIER

15 ■ AKADIRI Luckman et DJIBO MOROU
 Habiba

DÉCÈS

DÉCEMBRE

31 ■ MULLER Gisele, veuve Bur

JANVIER

12 ■ BRÉCY Daniel
 12 ■ COUTARD Christian
 15 ■ COURBOT Sylvie, épouse Scigocki
 21 ■ DROUARD Josiane, épouse Steffen

Horaires d'ouverture de la mairie

Du lundi au vendredi, de 9 h
 à 12 h et de 14 h à 18 h
 (sauf le jeudi après-midi),
 le samedi de 9 h à 12 h,
 tél. 01 64 88 15 00.

Biodiversité

L'éco-pâturage de retour en ville

L'éco-pâturage fera son retour en ville fin mars-début avril. Bienvenue aux chèvres des fossés, moutons d'Ouessant et autres moutons racka...

C'EST BIENTÔT LE PRINTEMPS et les animaux à quatre pattes de l'éco-pâturage s'apprêtent à faire leur retour en ville. En s'engageant dans cette démarche depuis avril 2016, la commune a misé avant tout sur la biodiversité, pour encourager le retour

des fleurs, des animaux et des insectes qui n'existaient plus en ville. Une façon aussi de réduire l'entretien mécanique de certains espaces, pour moins polluer, réduire les gaz à effets de serre et améliorer le bilan carbone. Sans oublier l'aspect pédagogique et social de cet éco-pâturage qui attire petits et grands autour des espaces verts de la commune. Quatre terrains accueilleront les animaux fin mars début avril : l'espace vert situé devant la gare, le parc du Centre près du centre aquatique, un terrain situé près de l'école des Grès et le quatrième devant le lycée de la Mare-Carrée. En fonction des conditions climatiques et de la hauteur de l'herbe, les animaux seront répartis sur tel espace plutôt que tel autre : chèvres des fossés, moutons d'Ouessant et, une nouveauté cette année, moutons racka, connus pour leurs grandes cornes torsadées qui peuvent atteindre un mètre d'envergure.



chèvre des fossés



mouton racka

Restauration scolaire

Le menu végétarien s'invite à l'école

Depuis novembre 2019, la loi oblige tous les restaurants collectifs – publics ou privés et de toutes tailles – à servir un repas végétarien au moins une fois par semaine. Moissy avait pris les devants dès 2017...

EN MATIÈRE de restauration scolaire, Moissy innove depuis 2017. La commune s'est fixée des objectifs pour améliorer la qualité des repas (lire ci-contre) et elle propose tous les jours un menu sans viande, mais qui peut comporter du poisson ou des œufs. Elle a bien fait de prendre les devants puisque, depuis novembre 2019, la loi Egalim (loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous) oblige tous les restaurants scolaires – de la maternelle au lycée – à proposer au moins un menu végétarien par semaine. Ce menu doit se composer de protéines végétales (légumineuses comme les lentilles, les pois chiches, les haricots, associées à des céréales comme le blé, le riz, le boulgour...) et peut également comporter des

œufs ou des produits laitiers. La mesure est mise en place à titre expérimental pendant deux ans et aucune sanction n'est prévue pour les collectivités qui éprouveraient des difficultés à la mettre en vigueur. Bref, les pouvoirs publics entendent encourager et accompagner les différents acteurs concernés : restauration collective, parents d'élèves, collectivités territoriales...

A Moissy, la commission des menus, qui réunit des responsables de parents d'élèves de tous les groupes scolaires et les représentants du personnel communal (restauration, enfance et administration générale), va suivre la mise en œuvre de cette nouvelle loi. On recense déjà dans la commune 362 enfants inscrits au menu sans viande pour environ 1 900 repas servis chaque jour.

A Moissy, on mange mieux et plus local

Le conseil municipal s'est engagé depuis 2017 dans un programme d'amélioration de la restauration municipale. En fixant six objectifs : 1. favoriser les productions locales et les circuits courts ; 2. privilégier les produits issus de l'agriculture biologique ; 3. renforcer la qualité des produits en exigeant des labels comme "race à viande", "pêche durable" ou "bleu, blanc, cœur" pour les volailles ; 4. supprimer les produits reconstitués comme les poissons panés et les cordons bleus trop salés et trop gras ; 5. proposer chaque jour une offre de repas avec ou sans viande ; 6. réduire le volume des déchets, ces derniers diminuant naturellement dès lors qu'on améliore la qualité des repas.



Renouvellement urbain

Les habits neufs de l'avenue Philippe-Bur

Les travaux du centre-ville s'achèvent avenue Philippe-Bur. On n'attend plus que les visiteurs et les clients du marché pour fêter l'arrivée des nouveaux aménagements.

COMME NOUS L'ANNONÇIONS dans notre précédent numéro, les travaux du centre-ville viennent de s'achever fin février. Au nord de l'avenue Philippe-Bur, la nouvelle place du marché est désormais dotée d'un beau pavage en granit et en grès d'Inde, un matériau qui doit sa réputation à sa robustesse et à sa durabilité. Autre atout de cette nouvelle place : elle offre une rampe d'accès pour faciliter les déplacements de toutes les personnes à mobilité réduite. Et, dans le même esprit que les aménagements réalisés du côté de la Poste, la place accueille quatre nouvelles structures, les "maisons rouges" pour reprendre l'expression de l'architecte Zeenat Hoang, "destinées à insuffler de l'unité, du dynamisme et des usages multiples à l'ensemble de l'aménagement". Dans le prolongement de la place du marché, devant le poste de police municipale, la nouvelle aire de jeux pour les 3 à 12 ans comporte un toboggan sur dôme, un tourniquet, un jeu à bascule et des

balançoires installées sur l'une des "maisons rouges". Le tout est recouvert d'un sol souple et deux bancs en pierre peuvent accueillir les accompagnateurs. Précisons que les anciens jeux sont tous recyclés pour améliorer l'aire de jeux existante et en cours de rénovation de la Fosse Cornue. Cette nouvelle aire devrait être opérationnelle pour le printemps. Des travaux de finition ont également eu lieu au sud de l'avenue Philippe-Bur, où ont été posés des accroche-vélos ainsi que deux chaises sous la pergola. De nouveaux lieux de détente en perspective, dès que les beaux jours seront revenus.

Le marché fait son retour sur la place

Le marché forain du mercredi et du samedi fait son retour sur la place et prendra possession du nouveau parvis le samedi 7 mars.



Élections municipales

Je vote les 15 et 22 mars !

Les élections municipales ont lieu les dimanches 15 et 22 mars. Elles ne reviennent que tous les six ans, alors, ne les manquez pas...

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES auront lieu les dimanches 15 et 22 mars. A Moissy, les 9 bureaux de vote (lire le détail en page 9) seront ouverts de 8 h à 18 h. Au moment où ce numéro des *Nouvelles* est distribué, il n'est plus possible de s'inscrire sur les listes électorales. En revanche, il n'est pas trop tard pour voter par procuration. N'attendez quand même pas le dernier moment, car le document doit parvenir au plus tard en mairie la veille de l'élection. Vous pouvez gagner du temps en téléchargeant le formulaire cerfa sur Internet (servicepublic.fr) avant de faire votre demande dans n'importe quel commissariat ou gendarmerie, ou bien au tribunal dont dépend votre lieu de domicile ou de travail. Le jour J, direction

votre bureau de vote (inscrit sur votre carte électorale). N'oubliez pas de vous munir des deux documents indispensables : la carte d'électeur ainsi qu'une pièce d'identité : carte nationale d'identité ou passeport, ou bien permis de conduire, carte vitale, carte du combattant ou carte d'invalidité (**dans tous les cas, ces cartes doivent comporter votre photo**).

En fin de journée, la mairie vous accueillera pour deux soirées électorales à partir de 18h30. Au programme : la publication des résultats à Moissy et la retransmission sur grand écran des principaux résultats nationaux, le tout accompagné d'un rafraîchissement.

33
conseillers
à élire





4
sièges à
pouvoir

Élections municipales **Je vote aussi pour l'agglo...**

Les 15 et 22 mars, vous désignerez les 33 conseillers municipaux de Moissy, mais vous voterez également pour les conseillers communautaires qui représenteront la commune au sein de la Communauté d'agglomération Grand Paris Sud. Explications...

AU SEIN DE L'AGGLO, Moissy dispose aujourd'hui de 4 sièges : la maire, vice-présidente chargée de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, et trois conseillers communautaires dont une conseillère municipale d'opposition. Pour occuper ces 4 sièges, chaque liste désigne 5 candidats, numérotés de 1 à 5, le 5^e étant suppléant en cas de désistement d'un des 4 autres. Avec ses 23 communes et ses 352 688 habitants, l'agglo Grand Paris Sud est compétente en matière de développement économique et de commerce ; d'aménagement de l'espace ; d'équilibre social de l'habitat ; de politique de la ville ; de gestion des

milieux aquatiques et prévention des inondations ; de traitement et protection de l'eau et d'assainissement ; d'aires d'accueil des gens du voyage. La commune de Moissy lui a confié la gestion de l'éclairage public et de cinq équipements : la médiathèque, la ludothèque, la piscine, l'école de musique et le terrain d'honneur Paul Raban. Moissy reste en revanche souveraine pour ce qui concerne la scolarité (1^{er} degré), la petite enfance, les affaires générales (état-civil et élections notamment), l'urbanisme, l'aménagement, le logement, la police municipale, la gestion du patrimoine communal, la santé, la solidarité et l'aide sociale.

Mon bureau de vote est ouvert de 8 h à 18 h

- 1 maison des associations
- 2 école des Hauldres
- 3 école des Grès
- 4 école du Noyer-Perrot
- 5 école des Marronniers
- 6 école de Lugny
- 7 école de Jatteau
- 8 nouvelle école de Chanteloup (495, avenue des Meuniers)
- 9 la Roseraie (jardins de la mairie)



La commune recherche des assesseurs

La commune recherche des personnes disponibles pour participer à la bonne tenue des bureaux de vote. Chaque bureau est tenu par un président, un secrétaire et deux assesseurs. Leur rôle : contrôler les identités, les procurations et faire émarger les électeurs. Un seul impératif : être disponible au minimum une demi journée, de 7h15 à 13 h ou de 13 h à 19 h. Si vous souhaitez prêter main forte, contactez sans tarder le cabinet de la maire au 01 64 88 15 10.



Le plan 100 % santé

Depuis le 1^{er} janvier, toutes les personnes bénéficiant d'une mutuelle ou de la complémentaire santé solidaire peuvent bénéficier d'une prise en charge à 100 % des lunettes (parmi un choix de 17 montures pour les adultes et de 10 modèles pour les enfants) et de prothèses dentaires, sans aucun reste à charge. N'hésitez pas à demander à en bénéficier à votre professionnel de santé.

Inscriptions aux jobs d'été

Les inscriptions aux jobs d'été se déroulent jusqu'au vendredi 20 mars. Ces emplois sont ouverts par la commune aux jeunes Moisséens âgés de 16 à 25 ans. Rappelons qu'il s'agit de contrats de 35 heures encadrés par du personnel municipal, pour diverses missions : entretien ménager des locaux, ramassage des déchets, arrosage des plantations, désherbage, entretien de la voirie, participation à la distribution des repas, manutention du petit mobilier scolaire... Les dossiers d'inscription sont à retirer auprès de Moissy Emploi Formation (bâtiment la Source, près de l'Eglise), du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h (fermé le jeudi après-midi) ou du Point Information Jeunesse (74, rue de l'Egalité), du mardi au vendredi, de 14 h à 18 h. Renseignements auprès de Moissy Emploi Formation au 01 64 88 15 89 ou du Point Information Jeunesse au 01 64 88 88 67.

La CAF soutient les 12-17 ans

La Caisse d'allocations familiales de Seine-et-Marne lance un appel à projets pour soutenir financièrement les projets de jeunes de 12 à 17 ans. Ces projets doivent concerner les domaines de la citoyenneté et de la vie locale, de l'humanitaire et de la solidarité internationale, des sciences et techniques, de la culture, du numérique, des sports (hors participation à des compétitions) ou des loisirs. Les projets peuvent être financés à hauteur de 5 000 euros, la date limite de dépôt des candidatures est fixée au 20 mars 2020. Règlement de l'appel à projets et dossiers de candidature sur le site www.caf.fr

Un nouveau parking près de la Rotonde

A la demande des commerçants, la ville réalise depuis le 20 février un parking sur le côté Ouest de la Rotonde. Une vingtaine de places est aménagée entre l'allée de la Fraternité et le bâtiment La Rotonde et trois arbres sont plantés. L'entrée s'effectue du côté de la place du 14-Juillet-1789 et la sortie par la rue de la Fédération. Afin de sécuriser la circulation des piétons, un trottoir est créé le long du parking ainsi qu'un passage protégé, à la sortie sur la rue de la Fédération. Le coût des travaux s'élève à 50 000 euros.



Aménagement d'un plateau surélevé au carrefour Jean-Jaurès / Pièces de Lugny / Busteni



Conformément aux attentes des riverains exprimées lors des visites de quartier et au regard des accidents, la commune vient d'aménager un plateau surélevé au croisement de l'avenue Jean-Jaurès avec la rue des Pièces de Lugny et l'avenue de Busteni. Cet aménagement va permettre de réduire la vitesse sur cette portion de voie et de sécuriser la traversée piétonne. Des aménagements provisoires de circulation ont été mis en place et le chantier a été réalisé pendant les vacances scolaires pour réduire son impact sur la circulation. Le coût des travaux s'élève à 90 000 euros.

Cette page est dédiée à l'expression des habitants. Visites de quartier, courriers, réseaux sociaux, initiatives citoyennes, réunions publiques... sont autant de sources et de canaux d'informations à partager. Des messages et avis constructifs seront relayés tous les mois dans cette rubrique. Alors, n'hésitez pas à nous interpeller...

Des problèmes résolus au Sivom

Plusieurs dysfonctionnements du Sivom, occasionnant du retard dans la collecte des déchets, ont provoqué ces dernières semaines de nombreuses réactions sur Facebook. Quelques extraits des commentaires les plus significatifs...



Cél. I. : *"Il serait peut-être temps qu'ils fassent une révision complète de leurs véhicules. Pannes, bruits stridents des freins, des bras qui soulèvent les containers, des bips bips qui sont plus bruyants que la sirène des pompiers. Ça devient une horreur le lundi et le mardi. Quant à la politesse et au savoir vivre..."*

Lionel J. : *"La politesse n'étouffe pas les agents du Sivom. Le respect est mutuel. Un peu d'éducation leur ferait le plus grand bien..."*

Voici la réponse du Sivom :

"Le camion est tombé en panne plusieurs jours de suite. Il s'agissait d'une panne mécanique d'un lève conteneurs ; ce qui arrive parfois. Une fois le lève conteneurs bloqué, il est impossible aux agents de collecte de pouvoir terminer la tournée. Comme pour tous les rattrapages, le service des collectes prévient les services techniques de la commune et fournit un plan (publié sur la page Facebook et le site Internet) en indiquant les rues qui n'ont pas pu être faites. Nous déplorons bien entendu la gêne passagère occasionnée. Mais tout a été mis en œuvre pour procéder au rattrapage des collectes dans les meilleurs délais. Ces derniers ont été organisés la plupart du temps dans la journée. Quelques oublis ont eu lieu mais ils sont restés à la marge. A savoir toutefois que si des habitants rentrent les bacs entre temps, ils ne peuvent pas être collectés. D'autre part, concernant nos agents, ils ont été convoqués par le responsable d'exploitation et sanctionnés. Une nouvelle surveillance pendant la collecte sera effectuée par les chefs de secteur ainsi que par notre assistant en charge de la satisfaction clients afin de vérifier que les consignes soient bien appliquées. En cas de réclamation, nous vous invitons à contacter directement nos services par mail à l'adresse suivante contact@sivom.com ou par courrier."

Les équipes du Sivom ont récemment changé. La ville travaille désormais en étroite collaboration avec le Sivom. Cette communication facilitée entre les deux institutions permet à la ville de relayer, dès qu'elle en est informée, des dysfonctionnements inopinés. Concernant les agents... Rappelons que leur tâche n'est pas facile et qu'ils se heurtent eux-mêmes à de nombreuses incivilités. Charge à chacun d'être exemplaire...

Les poulettes de la Fosse-Cornue et du Noyer-Perrot font le buzz !



Heureusement, il n'y a pas que des sujets qui fâchent sur Facebook, mais aussi des initiatives qui enthousiasment les parents, les enfants, les enseignants et les habitants. C'est le cas dans les groupes scolaires de la Fosse Cornue et du Noyer-Perrot, qui viennent de créer des poulaillers. Les poulettes permettent de dispenser de véritables leçons de sciences de la nature, mais aussi de limiter le gaspillage en éliminant les restes de la restauration scolaire. Du coup, l'initiative a fait le buzz.

Célia : *"C'est vraiment une très bonne initiative, bravo à vous".*

Brigitte : *"Très, très bonne initiative, top pour les enfants".*

Sabine : *"Quelle merveilleuse idée, toujours plus d'écologie".*

Jeanine : *"Oui, ça bouge à Moissy, des poulettes pour les enfants, j'applaudis".*



Tribunes d'expression libre

des groupes politiques constitués au sein du conseil municipal

“Un nouvel élan pour Moissy” - 22 élu-e-s

Le mandat de maire reste semble-t-il le plus apprécié des Français. Un sondage paru à l'automne 2019 montrait que 63 % des Français avaient une bonne appréciation de leur maire dans les villes petites et moyennes, ce pourcentage montant même à 68 % dans les communes de moins de 2 000 habitants. Cette relation privilégiée des électeurs avec leurs élus communaux s'explique bien sûr par la proximité. C'est dans la vie locale que s'enracine le débat démocratique et que se concrétisent beaucoup de sujets de société qui semblent abstraits lorsqu'on les envisage seulement au niveau national. Voilà pour le constat d'une photographie instantanée – comme tous les sondages – qui demande à être confirmée dans les urnes les 15 et 22 mars. “Ne laissez pas les autres décider pour vous !”, affirme la Une de ce numéro des Nouvelles. C'est le moment de vous exprimer en vous rendant dans l'un des neuf bureaux de vote de Moissy. Plusieurs listes seront en présence, c'est aussi le signe de la bonne santé démocratique de notre commune. Reste à la confirmer avec un taux de participation digne de ce nom ! Quant à nous, notre passion pour la vie municipale et l'action locale – la plus concrète des politiques – est intacte. Merci à toutes les Moisséennes et à tous les Moisséens qui nous ont encouragés et accompagnés durant ce mandat. Tous aux urnes les 15 et 22 mars pour la réussite de Moissy !

Line MAGNE et la Majorité municipale

“Un autre avenir à Moissy” - 1 élue

Ceci est ma dernière tribune. Durant 12 années de mandat je me suis battue pour mes idées sans faillir et sans me détroquer. Douze années où du mari à la femme, Moissy a continué à se bétonner, à se vendre à l'agglo et à se paupériser dans tous les quartiers. Plus de 50 ans de gestion socialiste qui auront vu un laxisme et une lâcheté grandissants afin d'acheter une paix sociale (dixit un élu socialiste que j'avais rencontré lorsque j'avais 30 ans, ça date !!!). J'ai vu grandir nombre d'entre vous en 35 ans à Moissy. Beaucoup me connaissent, certains sont fidèles et ont su me donner de l'amitié, d'autres ont balayé l'alliance pour accéder au pouvoir. L'ignominie est venue de la pseudo union : un mot mal interprété et la machine médiatico-politique s'est mise en route pour m'effacer du paysage afin d'obtenir le Graal des marcheurs (68 adhérents à Moissy c'est sûr il fallait garder les huonistes marcheurs !). Plus que du dégoût, c'est à vomir : les “breaking du jour” écrits par le nouvel adepte de la famille royale socialiste, le melting-pot de la liste d'union qui m'ignore depuis mon erreur comme pour éloigner le souffle de la trop laïque que je suis afin de ne pas “offenser” leurs électeurs. Voir Moissy autrement pour les prochaines années est mon choix et j'invite mes amis, mes soutiens à en faire de même. Merci pour les belles rencontres, merci pour ces années passées avec mes élèves et leurs familles, merci aux 47 % d'électeurs de m'avoir fait confiance.

Dorothee MOUREAUX - dorothee.moureaux@gmail.com

“Unis pour Moissy” - 8 élu-e-s

Au moment où vous lirez ces lignes nous serons à quelques jours de la tenue des élections municipales. Pendant 6 ans les 3 groupes puis le groupe unique d'opposition ont porté une contradiction constructive envers la politique menée par la municipalité. Nous avons appuyé la démarche de la mairie quand cela allait dans le bon sens. Toutefois, nous avons dénoncé pendant ce mandat notamment le manque de volontarisme politique en matière de sécurité : il ne faut pas faire de vague et la police municipale a connu 18 arrivées pour 18 départs. Le commerce de proximité se meurt. L'urbanisation de la ZAC de Chanteloup reproduit malheureusement toujours les mêmes erreurs urbanistiques. Il suffit pour cela de constater la proximité des immeubles en construction entre eux et aussi par rapport au groupe scolaire Chanteloup et à la nouvelle crèche “les Coquelicots”. Dernièrement les travaux se multiplient sur tout le territoire communal : création d'un parking de 20 places vers la Rotonde, d'un ralentisseur avenue Jean Jaurès... Leur réalisation n'est motivée que pour étoffer un bilan maigre et contestable à l'approche des élections municipales. Nous espérons vraiment qu'elles seront synonymes du renouveau tant attendu par de nombreux moisséens après 49 ans de mandat entre Jean-Jacques Fournier et son épouse Line Magne. Comme disait Antoine de Saint-Exupéry : “pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible”.

Christian DUEZ - christian.duez@yahoo.fr

“Moissy et Vous” - 2 élu-e-s

Les 15 et 22 mars, Nous voterons ! Nous Moisséens et Moisséennes aurons un choix à faire pour une politique qui engagera notre ville pour les 6 prochaines années. 5 listes seront présentes au premier tour dont le projet proposé par Line Magne et un “Moissy pour tous”. Projet qui sera quantifiable, réalisable et surtout finançable. A travers ce projet notre ville continuera à se développer économiquement. A se désendetter ! Chaque Moisséen et Moisséenne continuera à y trouver sa place avec des valeurs de justice sociale fortes. Ce projet verra aussi l'accompagnement des habitants de la cité du parc. Le maintien du quotient familial ! Le maintien du personnel contractuel pour un niveau de services élevé que l'ensemble des habitants attendent de notre ville. Une politique de rénovation dans chaque quartier, la non-augmentation de nos impôts. Quand chacun d'entre nous se demandera ce qu'il pourra gagner lorsqu'il votera. Un maire lui sait pertinemment ce qu'il pourra nous apporter par son expérience, sa compétence et son projet. Line Magne est ce Maire dont nous avons besoin ! Line Magne a su valoriser notre ville durant ce mandat avec toute son équipe et tout le personnel communal. Line Magne a travaillé, proposé et innové dans la concertation. Elle n'a peut-être pas pu contenter tout le monde. Mais elle a enclenché les réformes dont notre ville avait besoin et tenue ses engagements de campagne de 2014. Ne laissez pas les autres choisir pour vous, allez voter !

Julien KAOUANE et Wahiba AFOUF / Groupemoissyetvous@gmail.com

Économie circulaire

Le Closet installe son dressing en ligne sur l'Ecopole

Le Closet, une société spécialisée dans la location de vêtements sur Internet, s'installe à Moissy sur les terres de l'Ecopole. Fashion victims, ne pas s'abstenir !

Avouez que vous avez dans vos placards des vêtements que vous n'avez quasiment jamais portés ! Une étude menée en 2018 révélait ainsi que 68 % des vêtements ne sortaient jamais des armoires en une année ! De quoi faire le bonheur de l'entreprise Le Closet, née en 2014 et spécialisée dans la location de vêtements sur Internet. Cette adepte de l'économie circulaire aujourd'hui implantée dans les Hauts-de-Seine, prévoit de s'installer à Moissy, sur les terres de l'Ecopole, dans les mois qui viennent.

Une terre de prédilection pour cette société qui souhaite révolutionner l'industrie de la mode, l'une des plus polluantes de la planète, en proposant à la location de plus en plus de vêtements éco-conçus.

Portez, renvoyez, recommencez...

Le service de location de Le Closet, qui permet de renouveler votre garde robe en continu, tient en trois gestes : "portez, renvoyez, recommencez". L'entreprise prend en charge le transport (avec étiquette colissimo prépayée et pochette souple pour le retour des articles), le pressing, la retouche et la mise à disposition des vêtements, moyennant un abonnement mensuel de 39 euros par mois pour la formule classique ou de 49 euros par mois pour la formule maternité. Comment ça marche ? Vous dressez votre "wishlist" des vêtements disponibles à la location sur le catalogue du site ; vous recevez chez vous une sélection personnalisée de 3 vêtements et 2 accessoires ; vous renvoyez la sélection dès que vous le souhaitez pour en recevoir une nouvelle. Et si, décidément,



vous ne pouvez plus vous séparer de la petite robe que vous venez de louer, vous pouvez même l'acheter à un tarif préférentiel. Promis, juré : vous ne la laisserez pas dormir et moisir dans un placard ! Pourquoi une robe ? Parce que Le Closet s'adresse aujourd'hui exclusivement aux femmes. Mais l'entreprise étudie la possibilité de développer son activité vers d'autres segments de marché.

C'est la principale raison pour laquelle cette société de 50 salariés – et au chiffre d'affaires d'environ 6 millions d'euros

en 2019 – souhaite s'agrandir et doubler son effectif dans les trois ans à venir. Elle est actuellement en négociation avec l'Établissement public d'aménagement pour acquérir un terrain de 7 700 m² rue de l'Innovation (près de l'éco-pépinière d'entreprises), sur lequel elle compte aménager un bâtiment de 3 100 m². Le chantier devrait démarrer à l'automne 2020 pour une livraison dans le courant de l'année 2021.

Toutes les modalités d'inscription, d'abonnement, de sélection des vêtements, de livraison et de renvoi sur le site Internet de la société : www.lecloset.fr



Du 4 mars au 3 avril

La Ville est toujours à tou.te.s !

La commune s'appuie sur la Journée internationale des Droits des Femmes, le 8 mars, pour proposer un nouveau programme d'actions éclectiques durant tout le mois de mars, sur le thème "Les métiers ont-ils un genre ?".

▶ Du 4 au 9 mars, exposition "Tous les métiers sont-ils mixtes ?", à la Rotonde, une expo de Femmes ici et ailleurs, centre Hubertine Auclert, sous le patronage de Pascale Boistard, secrétaire d'état aux Droits des femmes.

▶ Le mercredi 4 mars, à 19h30, au Relais Jeunes Sénart 77 (81, rue de Grenade), rencontre-débat sur "L'entreprise : un espace non-discriminant ?" Nous sommes en 2020, où en est-on aujourd'hui ?

▶ Le samedi 7 mars, à 20 h, à la Rotonde, spectacle-rencontre autour de "Madame le Directeur". Convivialité et humour assurés, invitation à retirer auprès de la Rotonde, de l'Espace Arc-en-Ciel, du CCAS (la Source) et du service jeunesse.

▶ Le samedi 14 mars, de 15 h à 17 h à la

médiathèque, café littéraire "Appels à la médiathèque", partageons nos coups de cœur et échangeons sur des livres écrits par des femmes.

▶ Du 30 mars au 3 avril, exposition "Projet Crocodile" au collège La Boétie : l'occasion de donner la parole aux jeunes sur le sexisme et l'égalité des droits... Des histoires de harcèlement et de sexisme ordinaires mises en BD par Juliette Boutant et Thomas Mathieu. L'expo se poursuit du 7 au 17 avril au service jeunesse.

▶ Le vendredi 20 mars, à la Rotonde, ciné-rencontre autour de "Radioactive", le film de Marjane Satrapi sur Marie Curie. Invitation à retirer auprès de la Rotonde, de l'Espace Arc-en-Ciel, du CCAS et du service jeunesse.

+ Programme complet et renseignements complémentaires au 01 64 88 16 02.



A la Rotonde le 1^{er} avril Minute Papillon !

La Rotonde accueille mercredi 1^{er} avril l'un des princes de la chanson pour le très jeune public, Alain Schneider.

Dans ce nouveau spectacle pour les maternelles, Alain Schneider veut faire passer l'idée que la curiosité, loin d'être un vilain défaut, est la plus enrichissante des qualités. S'arrêter un peu (Minute papillon !, c'est le nom de ce spectacle), prendre le temps de regarder... écouter... sentir... toucher. Les animaux, dans leur comportement et leurs émotions, sont ici le "terrain de jeu". Que nous disent-ils, que nous apprennent-

ils sur nous quand on les observe, quand on les écoute ? (Timidité, colère, ruse, estime de soi, amourettes, vie en société etc.) Nous verrons qu'ils ne sont pas si bêtes ! Alain Schneider a été couronné par de nombreuses distinctions au fil de ses 8 albums : Grand Prix de l'Académie Charles Cros, Coup de cœur Chorus des Hauts-de-Seine, Grand Prix Mino/Talents Adami, 4 clés Télérama, Talent RTL, Grand Prix de l'UNAC 2018



Répertoire Jeune-Public... Sa force réside dans sa poésie et dans la richesse de son écriture musicale. Ses albums et ses spectacles offrent une double lecture et plaisent autant aux parents qu'aux enfants.

+ Le mercredi 1^{er} avril, à 15h30, à partir de 2 ans, durée 40 minutes.

Du 4 mars au 3 avril

La Ville est à tou.te.s, un mois d'animation et de rencontres sur les droits des femmes, programme en page 14.

Dimanche 8 mars

Entraînement sportif proposé par Julie Lépicié dans le cadre de Mars bleu. Rendez-vous à 10 h, à l'entrée du parc de l'arboretum. Accessible à tous, pour tout public et avec un tee shirt bleu !

Mercredi 11 mars

Ciné-goûter, Le cristal magique, à partir de 5 ans, à 14h30, à la Rotonde.

Vendredi 13 mars

Ciné-rencontre, Marche avec les loups, suivi d'une rencontre avec Olivier Guder de l'association FERUS, à 20 h, à la Rotonde.

Vendredi 13 mars

Concert de rockabilly aux 18 Marches, à 20h30, avec One Dollar Quartet et The Swinging Dice.

Dimanche 15 et 22 mars

Premier et deuxième tour des élections municipales.

Dimanche 15 mars

Ciné-doudou, Bonjour le monde, à partir de 3 ans, à 11 h, à la Rotonde. Collation offerte avant la projection.

Mardi 17 ou mercredi 18 mars

Reprise de la collecte des bacs marrons (dédiés aux végétaux) selon votre habitation.

Judi 19 mars

Commémoration du cessez-le-feu en Algérie, place du 19-Mars-1962, à 18 h.

Vendredi 20 mars

Plateau cover Nirvana, The Doors et Jimi Hendrix, à 20h30, aux 18 Marches.

Jusqu'au 20 mars

Inscriptions aux jobs d'été pour les 16-25 ans, à Moissy Emploi Formation et au Point information jeunesse.

Vendredi 27 mars

Concert solidaire au profit des Restos du Cœur au gymnase du Noyer-Perrot, à 19 h.

Vendredi 27 mars

La fête du court métrage, séance gratuite de courts métrages professionnels et amateurs, à 20 h, à la Rotonde avec un jeu interactif : "créer votre court métrage en live !", avec les jeunes de la commission Fais Ton Cinéma. Réservation et inscription au service jeunesse au 01 84 86 08 00 et au cinéma la Rotonde au 01 75 06 15 40.

Samedi 28 mars

Installation du nouveau conseil municipal en mairie et élection du maire à 10h30.

Mercredi 1^{er} avril

Minute Papillon !, spectacle musical d'Alain Schneider à partir de 2 ans, à 15h30, à la Rotonde.

Vendredi 3 avril

Concert Le bœuf à 4 têtes, à 20h30, aux 18 Marches, entrée gratuite.



Les classes d'orchestre en concert à Moissy

C'est une première en Seine-et-Marne : les classes d'orchestre des collèges de Perthes, Moret-sur-Loing, La Chapelle-la-Reine et Moissy-Cramayel, soit au total 140 jeunes musiciens, se retrouvent pour jouer tous ensemble à La Rotonde le jeudi 26 mars, à 13h30. Ces collégiens font partie du dispositif "Orchestre à l'École" qui permet la découverte musicale et l'apprentissage instrumental dans le cadre de leur parcours scolaire.

La Nuit de l'eau

Le centre aquatique Nymphéa se mobilise au profit de l'Unicef et des enfants de Madagascar en organisant La Nuit de l'eau le samedi 28 mars, de 17 h à 22 h. Au programme : aqua fitness, initiation au secourisme, baptêmes de plongée, challenge des 120 km, jeux aquatiques, espace zen et bien être, tombola et buvette. Une soirée parrainée par Camille Lacourt et Laury Thilleman, en présence du champion Fabien Horth, aujourd'hui kiné de l'équipe de France en eau libre. Entrée 5 euros, recette intégralement reversée à l'Unicef.



Les Nouvelles de Moissy-Cramayel - Place du Souvenir - 77557 Moissy-Cramayel - Tél. : 01 64 88 15 00 - Fax : 01 64 88 15 25

Directeur de la publication : Line Magne - Rédaction, photos et maquette : service communication - Distribution : Club des Anciens - Imprimé à 7 750 exemplaires sur papier certifié PEFC avec encres végétales par : imprimerie RAS - Prix : 0,65 euros - Dépôt légal n° 3824





La ville de Moissy propose

La ville
est à
toute.s



Exposition - Spectacle
Ciné-rencontre...
Les métiers ont-ils un genre ?

4 MARS-3 AVRIL 2020